

COMITE DIRECTEUR

Réunion du Vendredi 17 Février 2006 à Paris – 18h

-
- Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Françoise HUET,
Jacqueline PALIN, et Nicole VERLAGUET.
Melle Loetitia MOUSSARD (le Vendredi)
MM Christian AUGER, Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Michel
CHATEAU, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Jean-
Marie FLORET, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD (le
vendredi), Jean-Yves GUINCESTRE Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc
JEHANNO, Frédéric JUGNET, Jacques LAURENT, Philippe LEGNAME,
André NOUAIL, Georges PANZA, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre ROGER,
Patrice ROMERO, Alain SERRI (le vendredi), Jean-Pierre SIUTAT et Yannick
SUPIOT (le Vendredi).
- Invités : Mme Josette BAILLY (Provence) MM. Roland BLIEKAST (Alsace), Jean-
Jacques BLONDELLE (Picardie), Patrick COLLETTE (Côte d'Azur), Thierry
MARTINEZ (Franche Comté), Jean-Marie POMMIER (Limousin), Alain
HENAULT (Centre), Paul, MERLIOT (Nord/Pas de Calais), Guillaume DE
KERMEL (Conseil des Jeunes), Alexandre STEIN (Conseil des Jeunes), Melle
Sandrine CAZEMAJOU (Conseil des Jeunes) et Christian CATHELINÉAU (le
Samedi).
- Représentant du Conseil d'Honneur : MM. Jacques HUGUET et Antoine MOLINARI.
- Excusés : Mmes Yolaine COSTES (mission) et Marie-Noëlle SERVAGE (mission).
Melle Loetitia MOUSSARD (le Samedi)
MM. Serge GERARD (le samedi), René LE GOFF (mission), Jacky RAVIER
(mission), Alain SERRI (le Samedi) et Yannick SUPIOT (le Samedi).
- Assistent : Mme Céline PETIT
MM. Bernard GROSGEORGE (représentant le DTN le Samedi), Dominique
LATTERADE (représentant le DTN le Vendredi), Sylvain BOURDOIS
CHUPIN
- Assistent en partie le vendredi : MM. Jean-Jacques KRIEF, Julien MATHONNIERE et
Damien HENO
-

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI demande à Françoise HUET de présenter les membres du Conseil des Jeunes, invités à assister à cette réunion : Guillaume DE KERMELE (LR Bretagne), Sandrine CAZEMAJOU (LR Lyonnais) et Alexandre STEIN (LR Pyrénées).

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et excuses les absents : Yolaine COSTES (remise de trophée à la Réunion), René LE GOFF (Semaine des AS à Dijon), Jacky RAVIER (Juge Unique à la Semaine des AS) et Marie-Noëlle SERVAGE (Mission aux USA – All Star Games).

Le comité Directeur adresse ses plus sincères félicitations à Tony PARKER pour sa sélection lors du All Star Game.

Yvan MAININI remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur pour tous les messages de soutien qu'il a reçus lors du décès de son père.

Il donne quelques informations diverses :

- Un audit est actuellement en cours sur les achats de la FFBB, afin d'évaluer la meilleure utilisation des moyens possible.
- Les réunions de Zones se déroulent bien (ambiance très studieuse).
- La rencontre de Ligue Féminine opposant Mourenx à Tarbes qui s'est déroulée à Pau le 12 Février dernier a rassemblé 8300 spectateurs, c'est un résultat tout à fait exceptionnel.
- Une nouvelle campagne de communication sur l'Equipe de France va débuter dans les jours prochains (Société De Fursac). La première campagne avait été particulièrement percutante.
- Le taux de retour de l'enquête sur les moins de 21 ans est satisfaisant (environ 50%). Un courrier sera adressé à l'ensemble des clubs évoluant en Championnat de France, en accompagnement des résultats de cette enquête.
- Le livre des Médaillés a été distribué à chaque membre, c'est un ouvrage remarquable, qui rend hommage aux joueurs et aux clubs.
- Coupe de France Masculine : Bons résultats des clubs de divisions inférieures.
- Le chiffre des licenciés à ce jour est en augmentation de 1%. 42 Comités Départementaux ont d'ores et déjà dépassé leur nombre de licenciés de fin de saison 2004/2005. A noter que le Comité du Vaucluse a dépassé le chiffre de 3000 licenciés et le Comité du Pas de Calais a dépassé le chiffre de 10000 licenciés. Des inquiétudes subsistent concernant certains Comités (la Corse du Sud, le Lot, l'Ariège, les Bouches du Rhône, les Hautes Alpes, la Dordogne, le Cantal, la Côte d'Or, le Gard, l'Hérault et la Creuse).

Ce Jour, le Bureau Fédéral a reçu les quatre candidats à l'organisation de l'Assemblée Générale 2007 (La Réunion : LR la Réunion – Nantes : CD Loire Atlantique – St Etienne : CD Loire – St Jean de Monts : CD Vendée) et propose de retenir la candidature du Comité de Vendée.

Accord du Comité Directeur pour suivre la proposition du Bureau Fédéral (1 abstention). L'organisation de l'Assemblée Générale 2007 est confiée au Comité Départemental de Vendée (St Jean de Monts).

2. DIC Boutique : Bilan 2006 & Projets 2006.

Daniel SIBOT : 2005 a été une année de transition.

- L'ensemble de l'équipe a été remotivée.

- Obligation de régler les factures au moment de la commande ou de retrait des marchandises sur place.
- L'état actuel des stocks est fiable (contrôle mensuel).
- Le Conseil d'Administration de la DIC fonctionne maintenant très bien.

Julien MATHONNIERE : Augmentation du Chiffre d'Affaire de la Boutique de 7% par rapport à 2004 et de 62% par rapport à 2003.

Actions de la Boutique réalisée en 2005 :

- Présence sur 6 Fêtes du Minibasket.
- Présence sur tous les événements Fédéraux.
- Boutique décentralisée avec le Comité du Nord.
- Partenariat avec deux magasins de sports pour vendre les maillots de l'Equipe de France.
- Souhait de travailler sur du flux tendu afin de réduire les stocks jugés trop volumineux.

Projets 2006 :

- Déstocker les différents produits (codes de jeu, produits OTM)
- Présence sur l'ensemble des événements Fédéraux.
- Création d'une ligne de produits pour les deux Championnats du Monde.
- Dotations "Equipe de France".
- Mise en place d'une procédure pour les expéditions vers les Dom/Tom (avec La Poste).

3. Point sur les Commissions Fédérales, les Groupes de Travail et Modifications Règlementaires.

Yvan MAININI : les modifications réglementaires actées lors de ce Comité Directeur prendront effet la saison prochaine. Les décisions sportives subiront une année de transition.

Il fait part de son mécontentement face aux mauvaises informations qui circulent à la suite et en dehors des réunions du Comité Directeur. Les décisions prises en commun et de manière démocratique doivent être respectées.

➤ Commission Contrôle de Gestion : modifications règlementaires.

Serge GERARD : il s'agit de mesures de simplifications et de compréhensions du règlement sur l'article 338 et l'article 342.

Accord du Comité Directeur.

Yvan MAININI rappelle le principal souci de la Commission Contrôle de Gestion : faire que les clubs demeurent pérennes et conserver un rôle éducatif. La masse salariale a été limitée dans certaines divisions dans l'unique but d'éviter tout débordement.

Frédéric JUGNET : dans ses règlements, la CCG ne fait pas référence aux nouveaux contrats ?

Serge GERARD rajoutera un point les concernant.

Alain SERRI : dans l'article 348 (voies de recours), il n'est pas nécessaire d'indiquer le montant des droits financiers, puisqu'ils sont susceptibles de varier d'années en années. Il serait opportun d'inscrire : " est subordonné au versement d'un droit financier fixé par le Règlement Financier de la FFBB".

La modification sera apportée.

➤ Commission Salles & Terrains : Présentation du Guide

Damien HENO fait une présentation du Guide "Salles & Terrains", actuellement en cours d'élaboration et qui comportera les points principaux suivants :

- Classification et agrément des lieux de pratique.
 - Les établissements recevant du public : classifications et obligations.
 - L'équipement de Basketball (glossaire).
 - Les agréments fédéraux.
 - Annexes : les textes de lois.
- Construction et réhabilitation des salles et terrains de Basketball.
 - La démarche collective.
 - Les conseils de la FFBB.
 - Choix des matériaux et respect des normes.
 - Développement durable, la norme H.Q.E.
 - Les subventions.
 - L'accès aux handicapés.
- Modélisation et modularité des salles et terrains de Basketball.
 - Polyvalence et spécificité d'une salle de basket.
 - Modularité de l'espace sportif.
- En conclusion pour la finalisation du Guide il faudra:
 - Faire intervenir (par écrit) les institutions en relation avec ce guide
 - MJSVA, CNOSF, ANDES, Fédération Française Handisport, Fédération Nationale Des OMS.
 - Diffuser ce guide à certaines structures (communes, Conseils Généraux, Commissions régionales ou départementales, ...) pour avis sur le document.
 - Définir le mode de distribution
 - Mise en ligne sur le site FFBB, Version CD ROM, Mise à jour en fonction des règlements et textes de lois, Version papier
 - Le guide doit être un outil pour développer, dynamiser et sécuriser les lieux de pratique du Basket Ball en France
 - Université d'été: Proposer un module de formation aux responsables Salles et Terrains (CD et LR)
 - Présentation du guide Salles et Terrains à la fin de la saison 2005/2006

Jean-Yves GUINCESTRE : dans la partie "Equipements de Basketball", il est gênant de faire apparaître la notion "facultative" pour l'appareil des 24 secondes, au niveau des Championnats Régionaux et Départementaux, ce qui va à l'encontre de l'avis de certaines CRAMC.

La précision suivante sera apportée :

- souhaité, pour le niveau régional
- Facultatif, pour le niveau départemental

Autre remarque : "Table de marque" surélevée de 20 cm à tous les niveaux, c'est rarement appliqué dans les championnats départementaux.

Thierry BALESTRIERE : rappeler dans ce guide les dimensions théoriques des autres terrains de sports de salle (handball & Volley Ball).

Yvan MAININI rappelle que ce Guide est un outil théorique et que les Commissions Fédérales concernées recevront ce projet afin d'y ajouter les éléments nécessaires.

Georges PANZA : faire apparaître les priorités, au niveau des tracés.

Damien HENO a pris en compte l'ensemble des remarques et fera les modifications nécessaires.

➤ **Commission Technique.**

○ Point sur les Championnats de France Jeunes.

Philippe LEGNAME : Toutes les feuilles de marques sont contrôlées afin de vérifier si tous les joueurs inscrits sur le dossier d'engagement sont bien les mêmes. Sur 304 équipes au total, 120 équipes ont fait l'objet d'enquêtes et 3 clubs sont sanctionnés du "gel des acquis" (pas de possibilité de bénéficier du point d'ancienneté, ni des résultats acquis cette saison).

Yvan MAININI fait part des remarques qu'il a reçu concernant le Championnat de France Cadettes de 2^{ème} division : déplacements très disproportionnés. Il faut impérativement trouver une solution.

Patrice ROMERO explique que ce championnat est composé de 4 poules de 4 équipes réparties sur le territoire national et qu'il est difficile de faire différemment. Cette question sera étudiée par la Commission Sportive.

Un débat s'engage.

Il en ressort que toute formule doit limiter de manière drastique les déplacements.

○ Dossiers de candidatures en Championnat de France Jeunes informatisés

Philippe LEGNAME : les inscriptions en Championnat de France Jeunes se faisaient sur papier, en plusieurs envois. Après étude avec le service Informatique et différents intervenants, la Commission Technique propose d'informatiser entièrement cette procédure. Afin de ne pas pénaliser les clubs non informatisés, la version "papier" sera encore acceptée cette année.

Jean-Jacques KRIEF fait une simulation informatique d'une inscription type, en démontrant les différentes possibilités. Il apporte des précisions sur la démarche : notice explicative (points de règlements : nombre d'équipes par catégorie, date d'envoi des dossier, système de valorisation de points). Les listes de pré-candidatures (par catégorie) seront disponibles sur le site Internet à partir du 31 Mars 2006.

Jean-Pierre SIUTAT : certains clubs sont inscrits automatiquement en championnat de France Jeunes, et n'ont pas de dossier de pré-candidatures à remplir. Dans la seconde phase d'inscription, il ne faudra pas les oublier au moment des différents mailings.

Yvan MAININI propose d'ajouter la question suivante : Ecole d'arbitrage au sein du club ? oui/non et nombre de stagiaire.

Bernard GAVA : Faire apparaître un écran de rappel résumant les saisies avant la validation définitive de la candidature (afin d'éviter les erreurs

Georges PANZA : préciser que la candidature peut être modifiée jusqu'à la date du 31 mars 2006.

Philippe LEGNAME expose l'échéancier :

- mise en ligne des dossiers de pré-candidatures le 1^{er} mars 2006

- les clubs non informatisés peuvent demander le dossier papier à leur Ligue ou Comité.
- fermeture du service le 31 mars 2006.

Jean-Jacques KRIEF a pris en note les remarques des membres du Comité Directeur et fera les corrections nécessaires. Une information sera faite à l'intention des Ligues et Comité sur la procédure à suivre.

Accord du Comité Directeur.

- o Modifications du Statut de l'Entraîneur de la Ligue Féminine.

Philippe LEGNAME explique le document distribué aux membres et précise que les modifications concernent l'entraîneur de l'équipe 2 de l'équipe de LFB, l'entraîneur de l'équipe Cadettes et les nouvelles obligations imposées par la Ligue Féminine. A noter également des modifications dues à l'obligation d'avoir des contrats.

Accord du Comité Directeur.

- o Modifications du Statut de l'Entraîneur des Championnats de France

Les modifications concernent l'article 1.9 :

- Les Centres de Formation Pro A.
- Les Centres de Formation Pro B.
- Les Centres de Formation de la Ligue Féminine
- Le Championnat de France Jeunes.

Accord du Comité Directeur.

Jean-Marie FLORET : l'équipe Espoirs est-elle la même que l'équipe 2 ?

Jean-Pierre SIUTAT : la Ligue Féminine considère que l'équipe réserve est intitulée "Espoirs LFB". Il confirme que c'est bien une équipe réserve.

➤ **Finances.**

- o Situation Financière

Rémy GAUTRON donne la situation au 31 Janvier 2006.

- Produits réalisés à 81 %
- Charges réalisées à 63 %

Les Finances de la FFBB sont saines.

- o Dispositions financières 2006/2007

Rémy GAUTRON expose le projet des dispositions financières pour la saison 2006/2007 et donne des précisions :

- la Revue BasketBall est passée de 11 à 12 numéros par an. (+ le numéro de l'AG).
- Licences : augmentation de 1,4 % à 2 % selon les catégories

Accord du comité Directeur sur l'ensemble des propositions.

Jean-Pierre ROGER fait part de son inquiétude face à l'augmentation du prix des licences liée à la mise en application de la convention collective et aux conséquences financières qu'elle allait engendrer (dans les Ligues et les Comités, il faudra étudier ces problèmes en Assemblée Générale correspondante).

Roselyne BIENVENU pense que c'est le "signe fort" d'un secteur qui se structure.

Yvan MAININI donne, pour information comparative, le montant des licences dans les autres principales Fédérations sportives. Ce document sera transmis aux membres du Comité Directeur.

➤ **Commission Juridique :**

○ **Présentation : "Groupe d'Éthique"**

Roselyne BIENVENU expose le document distribué aux membres du Comité Directeur, et propose les modalités suivantes :

1. Au début de l'olympiade ou chaque année, lors de sa première réunion après l'Assemblée Générale, le Comité Directeur désigne cinq personnes membres du Groupe d'éthique, sur proposition du Président Fédéral.
2. En fonction de la nature de l'affaire, le groupe d'éthique peut solliciter un ou plusieurs experts.
3. il ne peut valablement délibérer que si au moins trois de ses membres sont présents.
4. Le groupe d'éthique se réunit, sur convocation du Président Fédéral, lorsque celui-ci l'estime opportun.
5. Le groupe d'éthique rend compte du / des dossiers examinés au Comité Directeur.

Accord du Comité Directeur.

○ **Informations diverses**

Roselyne BIENVENU souhaite obtenir un accord de principe afin de modifier l'ensemble des "coquilles" contenues dans les textes réglementaires, sans pour autant en modifier le contenu.

Accord du Comité Directeur.

Dans l'article 606 et 607 (p.102)- Composition de la Commission juridique : il faut supprimer "éventuellement" du texte. La fin de ce même article 606 sera réécrite, pour des questions de compréhension.

Dans l'article 608 il est écrit : " ... Les débats devant les organes disciplinaires ne sont pas publics, sauf demande contraire formulée, avant l'ouverture de la séance, par l'intéressé ou ses défenseurs ...". Or, c'est l'inverse.

Dans l'article 618 il est écrit : " ...se faire assister ou représenter par tout avocat ou toute autre personne de son choix, ..." cette phrase sera remplacée par : " ... se faire assister par toute autre personne de son choix ou représenter par un avocat..."

Dans l'article 408 (détail des licences) : il faut faire une modification de l'appellation des licences dirigeants et de la licence détente. Il faut ajouter la licence des Agents Sportifs.

Dans l'article 407 (licence dirigeant) : à la fin, il faut modifier et apporter des précisions sur la qualification.

Accord du Comité Directeur.

Roselyne BIENVENU évoque le grand nombre de dossiers, en Commission de Discipline, d'Entraîneurs suspendus et qui continuent à coacher.

Un débat s'engage.

Le Comité Directeur mandate le Bureau Fédéral pour la rédaction et l'adoption d'un texte en conséquence

➤ **Commission des finances.**

- Un état statistique des comptes de résultats 2003-2004, 2004-2005 et cumulés.

Jacques LAURENT explique qu'il lui manque encore quelques informations.

Les Ligues Régionales :

- 16 Ligues ont eu un exercice positif sur 2 saisons consécutives,
- 5 Ligues ont eu un exercice négatif sur une saison,
- 4 Ligues ont eu un exercice négatif sur 2 saisons consécutives

La Corse et la Martinique n'ont pas communiqué les informations.

Les Comités Départementaux :

- 7 % des Comités ont eu un exercice négatif sur 2 saisons consécutives

Les Alpes de Haute Provence et l'Ariège n'ont pas communiqué les informations à ce jour.

Une étude sur les bilans sera présentée au prochain Comité Directeur.

- Présentation du projet de plan comptable simplifié unique pour ligues et comités.

Jacques LAURENT : La Commission des Finances a travaillé sur un projet de plan comptable simplifié, adapté aux Ligues et aux Comités. Il l'expose aux membres présents.

Rémy GAUTRON précise qu'à l'heure actuelle ce document n'est pas compatible avec tous les logiciels comptables.

Jacques LAURENT précise qu'il est prévu des rendez-vous avec les sociétés éditrices de logiciels pour étudier justement cette compatibilité.

➤ **Commission Médicale.**

- Rapport d'activité du Médecin Directeur National

Jean-Yves GUINCESTRE évoque les difficultés rencontrées par le Médecin Directeur National à effectuer le suivi du bilan des Athlètes de Haut Niveau, il est très difficile d'obtenir les résultats du deuxième examen.

Une vacation a été obtenue à l'INSEP, pour qu'il puisse intervenir auprès des athlètes du Centre Fédéral.

Dans son rapport, le Ministère estime que le travail de la FFBB suivi est bien structuré.

Pour la mise en place des "Autorisation à Usage Thérapeutique (A.U.T.)", un renouvellement sera nécessaire tous les ans.

Pour la mise en place d'un "réfèrent dopage" par zone, il serait intéressant que ce soit un Pharmacien.

- Modification des dossiers de surclassement (présentation et non sur la nature)

Une procédure règlementaire est actuellement à l'étude.

- Procédure de restitution de licence après sanction au titre du dopage (art.32)

Il faut vérifier si cette procédure de restitution est bien respectée.

Une discussion s'engage sur le Agence Mondial de Lutte contre le Dopage, le Conseil de Prévention de Lutte contre le Dopage et le problème des sanctions affligées.

➤ **Commission Basket Entreprise.**

Georges PANZA : 137 clubs qui évoluent au niveau national, départemental ou en plateaux. Il a été constaté que beaucoup jouent avec une Licence Détente. La Commission Basket Entreprise étudie la possibilité d'organiser des Tournois Inter-Comité, Inter-Ligues, et Inter-Zones. Il rappelle la création d'une plaquette de communication à l'intention des entreprises.

Réunion du Samedi 18 Février 2006 – 9h00

3. Point sur les Commissions Fédérales, les Groupes de Travail et Modifications Règlementaires (suite)

➤ **CFAMC.**

- Charte de l'arbitrage

Jacques DENEUX rappelle le contenu de la Charte de l'arbitrage :

Cas 1:

*Dans les championnats à désignation, à **chacune de ses équipes est associé un arbitre en activité.***

Un formateur, au plus, en activité et labellisé par la F.F.B.B. est admis à suppléer un arbitre manquant.

N.B. pour la charte au plan fédéral, tous les championnats sont à désignation y compris les championnats de « jeunes » et les championnats d'accession.

Cas 2 : le club a, au moins, deux arbitres

1. **L'un**, formé la saison précédente, officie sur toute la saison en cours.
Ou: deux arbitres au moins du club formés depuis moins de trois ans officient toute la saison.
2. **L'autre** est en formation dans une école de club, de district ou de département ou se forme dans un stage d'été
*ou est stagiaire suite à la validation des acquis de son expérience.
Dans les trois cas, il se présente à la validation proposée*

Une discussion s'engage et des questions sont posées à Jacques DENEUX.

Il précise :

- la Charte de l'arbitrage est facile à respecter pour les clubs volontaires.
- les Ligues et Comités ont la possibilité de la décliner en fonction de leurs besoins.

Un débat s'engage sur les sanctions.

Jean-Marie FLORET : il faudrait penser à des pénalités et sanctions différentes, par exemple sanctionner l'ensemble de la structure.

Frédéric JUGNET souligne l'importance de la responsabilité du club, et pas seulement d'une équipe.

Paul MERLIOT : l'application sera différente d'une Ligue à l'autre, cela peut s'avérer gênant.

Roselyne BIENVENU : au niveau de la pratique, il est à craindre d'aller à l'inverse de l'idée première de la Charte.

Pierre COLLOMB est d'accord avec la philosophie du projet, y compris avec les sanctions proposées.

Claude AUTHIE pense que les clubs accepteront mal d'avoir des sanctions sportives. Ne faudrait-il pas plutôt minimiser les sanctions et s'orienter sur un système de récompenses et d'avantages ?

Jean-Pierre HUNCKLER : les clubs sont très sensibles aux sanctions financières, tout autant qu'aux récompenses financières.

Roselyne BIENVENU est contre les sanctions sportives. Il faut savoir si cela développe ou non le Basket. Elle pense que ce n'est pas le cas. Il faut trouver des solutions incitatives au développement.

Frédéric JUGNET : il faut valoriser les acquis au niveau des clubs.

La partie concernant les sanctions de la Charte de l'arbitrage soit présentée sous la forme d'un pré-débat lors du Forum de l'Assemblée Générale.

Jacques DENEUX apporte quelques précisions :

- Mise en application définitive de la Charte : saison 2007/2008.
- La partie de la Charte adoptée au Comité Directeur de Décembre 2005 sera mise en application la saison prochaine à savoir : demander aux clubs d'avoir 2 arbitres en formation la première saison.

Accord du Comité Directeur.

o Stages d'été

Jacques DENEUX : organisation de 2 camps d'été d'arbitrage :

- 1 réservé aux moins de 18 ans (4 x 1 semaine à Sablé sur Sarthe).
- 1 réservé aux seniors de niveau régional (2 x 1 semaine à Arles sur Tech).

Formation organisée sous la forme de stage accéléré, pilotés par l'un des arbitres formateur et des présidents de CRAMC ou CDAMC, avec pour but de trouver de nouveaux formateurs.

o Statut de l'arbitre & Statut de l'OTM

Jacques DENEUX expose les documents distribués aux membres du Comité Directeur. Il précise que les indemnités sont encore à l'étude (en attente d'un décret : exonération fiscale et charges patronales).

Yvan MAININI attire l'attention des membres du Comité Directeur pour que les barèmes départementaux et régionaux soient révisés (indemnité d'arbitrage et les frais réels de déplacement). Il faut rester très vigilant, des contrôles risquent d'être effectués.

Les remarques sur ces statuts seront adressées à Jacques DENEUX pour que les documents soient finalisés.

➤ **Commission des Jeunes.**

○ Présentation du DVD Basket Collège

Bernard GAVA propose un projet qui se veut être la suite logique de l'Opération Basket Ecole, sous la forme d'un DVD interactif :

- Cet outil a été réalisé par la Commission Mixte Nationale FFBB/UNSS, et la collaboration de professeurs d'Education Physique et Sportive.
- Le public visé est : les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} et les Professeurs d'EPS qui n'ont jamais enseigné les Basket.
- La Commission souhaite lancer officiellement ce projet le 24 Mars 2006, puis dans chaque département entre Mai et Juin 2006 et enfin distribution au mois de Septembre 2006 à chaque professeur de sport ou au secrétaire UNSS qui représentera l'établissement.
- Un DVD est prévu par collègue, accompagné de 5 ballons.
- L'idée est de relancer les conventions entre les Comités Départementaux et l'UNSS.

Yvan MAININI précise qu'il est essentiel que les Présidents des Comités Départementaux soient présents avec les représentants de l'UNSS, lors de la remise conjointe des packs aux collègues.

Félicitations des membres du Comité Directeur à la Commission mixte FFBB/UNSS, pour ce travail remarquable.

○ L'opération Basket Ecole.

Bernard GAVA donne des précisions sur l'opération 1+1 :

- panneau répondant aux normes de sécurité.
- La FFBB lancera une opération 1+1 prochainement. La procédure et les finalités seront communiquées dans les jours prochains.
- Destinée en priorité aux clubs qui sont déterminés comme centre de ressource technique

○ L'assistant Minibasket

Bernard GAVA présente un projet, axé sur la formation des assistants Minibasket (non diplômante) et élaboré avec la DTBN, la Commission Formation et la CFAMC.

Cette formation est encore dans sa phase test. Elle est axée autour des quatre modules suivants :

- Connaître les aspects technique, pédagogiques et règlementaires du Minibasket.
- Accueillir et animer
- Connaître le cadre administratif
- Savoir tenir un rôle d'officiel

Ce document sera diffusé sur le Site Internet de la FFBB et sous la forme d'un CD Rom.

➤ **Ligue Féminine de Basket.**

Jean-Pierre SIUTAT donne quelques informations générales :

- Le premier Open de la LFB qui s'est déroulé le premier week-end d'octobre 2005 a rassemblé environ 5000 personnes sur 2 jours

- La rencontre Mourenx / Tarbes qui s'est déroulée le Dimanche 12 Février 2006 au Palais des Sports de Pau, a battu un record avec 8300 spectateurs.
- Les membres du jury Sporsora, son Président Loïck Peyron et le comité d'organisation ont nommé la Ligue Féminine et l'idée originale de son Open pour les Trophées Sporsora du Marketing Sportif 2006. Les résultats seront dévoilés le 20 Février 2006 à l'issue d'une soirée au Théâtre Marigny (Paris 8ème).
- La FIBA Europe lancera le 8 Mars 2006 l'opération "l'Année du Basket Féminin en Europe", lors d'un All Star Game organisé en Hongrie. La Ligue Féminine propose de faire un lâché de 2007 ballons en forme de cœur (par les 14 clubs composant la LFB) pour faire une promotion du basket féminin et de l'association Mairaines de Cœur.

o Modifications réglementaires

Le projet concerne les joueuses entre 15 et 21 ans :

- Le championnat de France Minimes est recommandé (mais non obligatoire).
- Le Championnat de France Cadettes reste obligatoire.
- Création d'une équipe "ESPOIR LFB", engagée en Championnat de France (NF2 ou NF3).
- 2 saisons pour se mettre en conformité avec le présent projet (se maintenir en NF2).
- L'entraîneur responsable du domaine sportif du centre de formation devra obligatoirement avoir un BE2 Spécifique et un contrat de travail à temps plein.
- Concernant les règles de participation les propositions sont les suivantes :
 - Limitation à 3 joueuses de plus de 21 ans.
 - Ou 2 joueuses de plus de 21 ans et une étrangère de moins de 21 ans.
 - Ou 2 joueuses de plus de 21 ans et une joueuse française qui sort de blessure (avant de réintégrer le championnat de LFB)
 - Participation obligatoire au Trophée Coupe de France.
 - La descente de NF2 en NF3 est sanctionnée (1^{ère} année = sursis, 2^{ème} année = sanction). La sanction est plus importante en cas de descente dans le niveau inférieur.
 - La montée en NF1 n'est pas autorisée.
- Concernant le règlement particulier, la LFB autorise les équipes à se déplacer à 9 joueuses.

Frédéric JUGNET est sceptique sur l'intérêt de la règle de la montée obligatoire en NF2, pour deux raisons :

- incidences dans les autres divisions,
- l'obligation reste un point sensible. Cela peut être ressenti comme une sanction et non un avantage.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que l'enjeu est de former des joueuses de Ligue Féminine. Il n'y a aucun dispositif en place actuellement, et le souhait des clubs est de ne pas voir le niveau s'appauvrir.

Paul MERLIOT précise que cette règle risque de poser des problèmes au sein de la Ligue du Nord/Pas de Calais.

Le Comité Directeur propose de réserver 3 places libres en NF3, afin d'y intégrer en priorité les équipes réserves des clubs de la Ligue Féminine.

Accord du Comité Directeur sur les modifications réglementaires proposée.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à la Ligue Féminine pour le travail accompli.

➤ **NF1.**

André NOUAIL expose le document distribué aux membres du Comité Directeur. Il ne s'agit pas de modifications réglementaires particulières, il s'agit plus de quelques précisions :

La fiche contrat a été modifiée :

- Les charges communes et globales passent de 120 à 150 K€.
- Existence d'une école MiniBasket Labellisée : 5000 €

Disposition obligatoire du document NF1 :

- Obligation d'avoir un site Internet et une adresse électronique.

Statistiques :

- La prise de statistiques par le club est obligatoire : l'utilisation du logiciel est obligatoire (matériel informatique mis à disposition).
- La non transmission des statistiques au plus tard le Lundi suivant la rencontre sera sanctionnée d'une amende de 50 €.

➤ **Informatique : Gestion de la fin de saison.**

Claude AUTHIE donne quelques informations :

- Arrêt de l'application FBI le mardi 6 Juin 2006 au matin
- Redémarrage pour la nouvelle saison est prévu le 19 Juin 2006 au matin.

➤ **Commission des Agents Sportifs :**

○ Renouvellement de licences.

A ce jour, 22 agents ont demandé le renouvellement de leur licence et ont fourni les documents correspondant aux différents contrôles réalisés chaque année.

Peuvent aujourd'hui se voir renouveler leur licence :

ALTHOFFER Guillaume - CABUT Laurent - COCQUEREZ Hubert - KIAUTA Zeljko - LAMY François - LARROUQUIS Alain - LEVY Pascal - MANAKIAN Hirant - MARASOVIC Zdenko - MARTIN RUIZ Joseph - MEDJANA Jérémy - N'DIAYE Bouna - PAUL Nicolas - ROUSSELET Richard - RUQUET Philippe - SAVELLI Philippe - Société ACMT - Société ANYPEX - Société BPI International - Société MAXIMA SPORT - SPITZER Craig - TORRES François.

Six autres agents n'ont pas à ce jour effectué les démarches nécessaires au renouvellement de leur licence, le délai expire le 9 mars prochain.

Accord du Comité Directeur.

○ Validation des résultats à l'examen pour la session 2006

Le 8 février dernier a eu lieu la 5^{ème} session de l'examen d'agent sportif. (Il y en avait eu deux en 2003, une en 2004 et une en 2005).

Il y avait 14 candidats, dont 3 étaient dispensés de l'épreuve générale, et 1 de l'épreuve spécifique. (Épreuves auxquelles ils avaient obtenu une note égale ou supérieur à 10 lors d'une session précédente).

9 candidats ont été reçus :

CONTI Eric - DUBERNAT Georges - MALASSIGNE Jean - MATERIC Predrac - MATIJASEVIC Georges - N'DEMBI NDOMBASI Evariste - RUIZ Olivier - VAINQUEUR Louis - DUPRAZ David.

Le Comité Directeur valide les résultats de l'examen des Agents Sportifs 2006.

➤ **Commission Sportive.**

○ **Résultats de l'enquête sur les moins de 21 ans en Championnat de France**

Philippe LEGNAME : l'enquête a été adressée à 384 groupements sportifs (166 féminins et 218 masculins) évoluant en Championnat de France. Le taux de retour total à ce jour est d'environ 46 % (175 réponses). 68 % des clubs qui ont répondu sont contre la règle des moins de 21 ans, 18 % pour cette règle et 13 % ne se sont pas prononcés. Il faut noter que plus le niveau de championnat est inférieur et plus la participation des jeunes de moins de 21 ans est importante.

Bernard GROSGEORGE précise qu'en NM1, deux fois sur trois (dans les matches de niveau élevé) 1 des 4 jeunes de moins de 21 ans de l'équipe joue moins de 2 minutes.

Philippe LEGNAME expose les modifications réglementaires proposées pour la NM1 :
NM1 : 10 joueurs, dont deux joueurs de moins de 21 ans (ou moins de 23 ans si le joueur sort d'une Centre de Formation Pro A à l'issue d'une convention de formation – ou si le joueur justifie sa présence sportive durant les 4 saisons sportives précédentes).

NF1 : même règle que pour la NM1.

Accord du Comité Directeur.

Philippe LEGNAME expose le cas de clubs qui font entrer en jeu ces jeunes de moins de 21 ans quelques instants, afin d'être en règle avec le règlement. Il propose de sanctionner le club qui aura contrevenu aux règles d'éthique concernant la participation des joueurs de moins de 21 ans.

Accord du Comité Directeur.

Françoise AMIAUD propose qu'une communication soit faite sur la volonté d'état d'esprit de cette règle des moins de 21 ans.

Yvan MAININI rappelle, d'autre part, qu'il est interdit aux Agents Sportifs de démarcher des jeunes de moins de 18 ans.

Thierry BALESTRIERE est très surpris de constater que bon nombre d'équipes interrogées n'ont pas d'équipe de jeunes.

○ **Incidence des descentes supplémentaires de Pro B.**

Patrice ROMERO rappelle : en 2009, la LNB passera de 36 clubs à 30 clubs. La Commission Sportive étudie la meilleure solution d'harmonisation des Championnats. Il expose les trois propositions :

- Répercussion systématique sur les championnats NM1, NM2 et NM3, à savoir 2 descentes de plus chaque saison.
- Envisager une modification de la pyramide actuelle des Championnats.

La Commission Sportive fera une nouvelle présentation de projet au Bureau Fédéral du 10 Mars 2006, avec une étude réelle de la charnière NM1 / Pro B.

○ Modifications réglementaires.

Patrice ROMERO expose le document distribué aux membres présents, qui concerne les règlements sportifs des Championnats, Trophées et Coupes de France. Il s'agit en grande partie de simples précisions.

Les modifications réglementaires proposées par la LFB ayant été acceptées par le CD, il est précisé que les horaires des rencontres de NF2 et NF3 contre les équipes Espoirs LFB seront synchronisés lors de la journée d'harmonisation LFB.

Les équipes de NF2 pourront être amenées à jouer le dimanche et NF3 le samedi.

Une communication sera faite aux clubs de Championnat de France Féminins pour apporter des précisions sur les horaires.

Accord du Comité Directeur.

➤ **Commission d'Evaluation.**

Christian CATHELINÉAU explique qu'il représente Yolaine COSTE et apporte quelques précisions :

- Etude des fiches d'évaluation.
- Analyse des documents et enquêtes sur le terrain.
- Ce n'est pas une commission "répressive".
- Il faut augmenter l'efficacité de la Politique Générale.
- Un bilan sera présenté lors de l'Assemblée Générale.
- La commission est consciente que c'est une charge de travail supplémentaire pour chacun, mais elle est prête à apporter toute aide nécessaire.

Bernard GAVA : ne peut on pas trouver des critères d'évaluation généraux ?

➤ **Commission Formation.**

○ Université d'Eté

Jean-Marie FLORET :Après une première série de visites des comités de moins de 1500 licenciés effectuées par Michel CHATEAU et pour donner suite à un travail préparatoire accompli avec la Commission Fédérale de Formation, nous vous proposons d'organiser une Université d'été qui s'adresserait aux dirigeants de ces comités, Notre objectif serait :

- D'encourager, de motiver les responsables de ces Comités.
- De créer des échanges entre les dirigeants.
- D'établir des retours d'expériences sur des actions mises en œuvre.
- De créer une dynamique autour d'un projet commun.

Le programme proposé serait :

- L'échange de savoirs (mise en commun d'expérience)
- La maîtrise des savoirs (comment mener un entretien – mise en situation)
- La réflexion autour des savoirs (analyse d'un tableau de bord)
- La sensation d'isolement (la création de clubs et les moyens fédéraux disponibles – se faire connaître et reconnaître).

Frédéric JUGNET : voici un projet qui démontre l'envie des commissions de répondre à la Politique Fédérale.

Jean-Marie FLORET précise que les contenus complets seront proposés au prochain Comité Directeur pour adoption.

Accord du Comité Directeur.

➤ **Conseil des Jeunes.**

Françoise HUET donne des informations générales :

- Le 4 Mars 2006, 2 membres du Conseil vont participer à la Journée du Jeune Dirigeant du CNOSF.
- Le Conseil des Jeunes s'est réuni à Clermont Ferrand (accueil par la Ligue d'Auvergne)
- Les actions prioritaires :
 1. Trophée du Jeune Dirigeant (courrier aux clubs via le mailing – retour de propositions pour le 31 Mars 2006).
 2. Organisation des Assises Nationales des Jeunes Acteurs (projet en cours de réalisation – proposition au prochain Comité Directeur).

➤ **FBO & Basket en Liberté.**

Jean-Pierre HUNCKLER donne quelques informations générales :

* **FBO** :

- Organisation des plateaux Coupe de France
- Repérages en cours pour les Tournois Equipes de France.
- Organisation des Finales Coupes de France à Bercy.
- Mise en place du Colloque Médical en parallèle aux finales Coupes de France.
- Etude de l'organisation du Tournoi de l'Amitié.
- Travail sur la mise en place des Camps (plan de communication sur les camps d'arbitres via une plaquette).

* **Basket en Liberté** :

- Vérification des contrats dans les conventions avec l'administration pénitentiaire.
- Vérification des contrats entre les Comités Départementaux et les centres de détention.
- Aide à la construction d'opérations diverses :
 - Tournoi 3x3 organisé par l'OPAC du Grand Lyon.
 - Projet sport dans les villes sensibles de l'Oise.
 - Summer League à Nantes.
 - Paris Basket 13 : Sélection d'une équipe pour la Coupe du Monde de 3x3, qui doit se dérouler l'été prochain en Italie.
 - Développement du Beach-Basket.
 - Développement de la politique socio sportive de la Fédération (création et communication de documents)

* **Gestion des Licences Détente** :

- environ 3800 licences à ce jour.

4. Première ébauche Calendrier Sportif 2006/2007 (manifestations).

Frédéric JUGNET précise qu'il s'agit d'un premier projet. Les dates proposées sont susceptibles de subir des modifications.

Il rappelle que les remarques concernant l'Ordre du Jour des réunions doivent lui être adressées directement.

Concernant les modifications de l'annuaire fédéral, il faut faire remonter l'ensemble des modifications ou informations auprès de Jean-Yves MARCHAND.

L'organigramme de la FFBB est à la disposition de chaque membre du Comité Directeur. Frédéric JUGNET rappelle la politique d'accueil réservée aux stagiaires de la FFBB.

5. Questions diverses.

Yvan MAININI : les articles 118, 134 et 135 du règlement et qui concernent les Dom/Tom, doivent être modifiés.

Accord du Comité Directeur.

Union d'associations :

- UNION BASKET LANDERNEAU GUIPAVAS (CD 29)

Attribution du label Ecole Française de Mini Basket pour 3 ans :

- ASC SAMSONNAISE BB (CD 22)
- ASPTT LA ROCHELLE BASKET (CD 17)

Accord du Comité Directeur.

Renouvellement du label Ecole Française de Mini Basket pour 2 ans (30 juin 2006 au 30 juin 2008) :

- JL BOURG EN BRESSE (CD 01)
- ASVEL BASKET (CD 69)
- LIMOGES ABC (CD 87)
- ST CHARLES CHARENTON BASKET (CD 94)

Accord du Comité Directeur.

Jean-Marie FLORET : remerciements aux Présidents de Commissions qui ont répondu au questionnaire concernant le Livret d'accueil.

Roselyne BIENVENU : le document distribué aux membres concernant les unions a été modifié, c'est un document de support et sera expédié aux membres par mail.

Frédéric JUGNET rappelle que l'ordre du jour du prochain Comité Directeur doit absolument comporter :

- l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de Saint Malo.
- l'organisation du Forum de l'AG.
- Les Thèmes des réunions.

Jean-Marc JEHANNO : il faut faire une modification de l'article des règlements qui concerne les délégués de zones.

La modification sera apportée.

Nicole VERLAGUET remercie la FFBB pour l'attribution de panneaux.

Patrice ROMERO : où en est-on avec la mise en ligne du Nouveau Site Internet de la FFBB ?

Yvan MAININI lui précise que le site rencontre des problèmes techniques, des modifications structurelles sont en cours.

Les membres du Comité Directeur adressent un message de prompt rétablissement à un arbitre et sa compagne (de la Ligue du Nord/Pas de Calais), victime d'un grave accident de la circulation.

Prochain Comité Directeur les 5 et 6 Mai 2006.